

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2014

---

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° I-229 (2ème Rect)

présenté par  
Mme Rabault

-----

### ARTICLE 13 :

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« C. – À la fin du troisième alinéa du I de l'article L. 6241-2 du code du travail, les mots : « la loi » sont remplacés par les mots : « l'article 13 de la loi n° du ». ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.